

Ces nouveaux cercles où les pères racontent leurs galères d'après-divorce

DIALOGUE

Un Papa-Contact vient d'ouvrir à Delémont. Il en existe déjà quatre en Suisse romande. Ces soirées de rencontre permettent aux hommes de parler de leurs expériences douloureuses liées à la séparation et à la paternité. Reportage à Fribourg.

PASCALLE ZIMMERMANN

On les dit mutiques, les voilà bavards. Fermés, on les découvre avides de partager. Leurs chagrins, leurs galères: les démêlés avec leurs ex-femmes, ces enfants dont on les a séparés, les droits de visite refusés, les accusations injustes, les pensions alimentaires difficiles à payer. Ils se plaignent aussi de la sévérité des juges et du manque d'empathie des services sociaux lorsque l'on est un père.

«En Suisse, qui se met au-dessus de toutes les lois? Une

femme, du moment qu'elle est mère!» Contre toute attente, c'est une femme qui lance cette accusation pour le moins choquante. Une jeune grand-mère combative, féministe de la première heure, enseignante à Berne, venue à cette soirée de l'antenne fribourgeoise de «Papa-Contact» pour chercher des appuis et raconter l'histoire bouleversante de son fils.

La colère gronde

Des histoires bouleversantes, il n'y a que ça ici, tous les derniers lundis du mois, au Café du Jura. Des hommes quittés, trompés, humiliés. Passe. Cela, ils le rendent bien aux femmes. Mais surtout des pères privés de leurs enfants, contraints de vivre sans eux, qui ont toutes les peines du monde à faire entendre leurs droits car, disent-ils, «la justice donne toujours la priorité aux mamans».

«Maman», le mot est lâché. C'est ainsi que tous les hommes présents ce soir-là qualifient la

mère de leurs enfants. La colère gronde pourtant, la violence peut-être, mais enfin, on y met les formes, car on se souvient de qui on parle.

Enfants manipulés

Les témoignages s'enchaînent, les situations s'égrainent. Certains traits se recourent, dessinant les principales zones de tension: une séparation douloureuse dont les enfants sont les otages. Un bébé mis au monde pour garder un ascendant affectif sur son père, pour lui soutirer de l'argent ou conserver un droit de séjour en Suisse. Des pensions alimentaires auxquelles on s'agrippe pour faire payer à l'autre de vieilles rancoeurs.

Plus grave encore, un syndrome psychiatrique désormais reconnu: l'aliénation parentale, qui pousse l'un des parents - souvent la mère, qui a la garde des enfants dans l'immense majorité des cas - à saboter la relation des jeunes avec leur père. ■

Des papas au bout du rouleau



Philippe Folly: «Je n'ai vu mon fils de 18 mois que sept fois.»

«J'ai un fils de 18 mois, que je n'ai vu que sept fois. La dernière, c'était en décembre...» Philippe Folly est éducateur spécialisé pour enfants. «Je me suis séparé de mon amie lorsqu'elle était enceinte de trois mois. Nous avons compris que nous n'avions rien à faire ensemble. Mais j'ai toujours souhaité m'occuper de mon fils. Je paie une pension depuis sa naissance. Or elle m'accuse de violence, pour avoir une fois frappé du poing sur une table devant elle. On me refuse le droit de visite.»

Philippe déclare avec pudeur avoir songé au suicide:

«Je suis le père biologique de cet enfant, et son père de cœur. Mais sa maman, qui s'est mariée depuis, fait tout pour couper ce lien entre nous. Elle veut que son mari se substitue à moi, ce qui me paraît très dommageable psychologiquement pour mon fils. Dans mon métier, j'observe tous les jours les dégâts causés par de telles manipulations affectives.» Philippe fait directement allusion au syndrome d'aliénation parentale. Il se traduit par la manipulation, plus ou moins consciente, d'un enfant par l'un des deux parents. Le but étant de rompre la relation et de rayer son ex-conjoint de la vie de l'enfant.

«Aujourd'hui, je suis un père lessivé par la justice, le Service de l'enfance fribourgeoise et de la jeunesse, les assistants sociaux, raconte Nicolas Favre. Mon ex-femme a de graves problèmes psychiatriques; elle est alcoolique et toxicomane. Nos trois enfants représentaient pour elle un salaire et moi, je suis le papa payeur.» Séparé de sa première épouse depuis 1995, Nicolas s'est «battu comme un beau diable» pour élever ses deux fils, âgés maintenant de 14 et 15 ans, et sa fille de 12 ans.

Les trois enfants de Nicolas sont actuellement placés sous tutelle. «Leur tutrice elle-même me dit: «Chez leur mère, c'est un désastre. Mais



Nicolas Favre: «Je suis un père lessivé par la justice.»

comme il n'y a pas maltraitance, je ne peux rien faire.» C'est à désespérer! Je suis là, moi. J'ai fondé une nouvelle famille et je veux m'occuper d'eux! Résultat, je n'ai pas vu mon aîné depuis trois ans. Mon autre fils ne veut plus me rencontrer. Il n'y a que ma fille qui me rend visite très régulièrement.» Nicolas dépose les armes: «Je suis tombé gravement malade, à cause de tout ça. J'ai dépensé des milliers de francs en frais d'avocats. En vain. C'est terrible à dire, mais j'attends l'accident. Peut-être qu'alors, les autorités bougeront.»

P. Z.



PARTAGE C'est au Café du Jura que les pères fribourgeois se rencontrent pour partager leurs difficultés: chagrins, démêlés avec leurs ex-femmes, enfants dont on les a séparés, droits de visite refusés, accusations injustes, pensions alimentaires difficiles à payer...
FRIBOURG, LE 27 MARS 2007

» 22 000 divorces en Suisse, plus de 16 000 enfants concernés

■ Il existe des Papa-Contact à Fribourg, Martigny, Yverdon, Renens, et depuis peu, à Delémont. Pour Vaud et Valais: 021 618 02 44 et 076 536 25 13. Pour Fribourg: 078 616 54 55.
■ Il n'existe pas de Papa-Contact à Genève. En revanche, d'autres associations sont présentes, comme le Mouvement de la condition paternelle

(022 346 95 05; e-mail: info@mcp-ge.org), actif également dans le canton de Vaud et en Valais (0878 49 50 51; e-mail: mcpv2@sospapa.ch site: www.sospapa.ch), dans le Jura (032 426 79 25) et à Neuchâtel (032 731 55 38).
■ Le mouvement Pères pour toujours est présent à Genève (022 300 04 55).
■ La Main Tendue met le 143 à disposition des hommes qui ont

besoin de parler. Ils sont de plus en plus à composer ce numéro lorsqu'ils se sentent débordés par leurs émotions et par la violence qu'elles peuvent générer chez eux.
■ En 2005, 21 332 divorces ont été prononcés pour l'ensemble de la Suisse. 16 369 enfants se sont trouvés cette année-là confrontés à la dissolution du mariage de leurs parents.

P. Z.